

HONORAIRES DE VENTE TTC

TYPE DE MANDAT	% HONORAIRES
Mandat Simple	5 %
Mandat avec exclusivité	4 %

HONORAIRES DE LOCATION TTC

Location entrant dans le champ d'application de la loi du 6 juillet 89

LOCATAIRE	BAILLEUR
12€/m ² TTC (Constitution du dossier, visites, et rédaction du bail) +3€/m ² TTC (état des lieux) Soit 15€/m ² TTC	10% HT du loyer annuel (desquels la part locataire est déduite)

Location exclue du champ d'application de la loi du 6 juillet 89

LOCATION VIDE	10 % HT du loyer annuel hors charges <i>Honoraires à la charge du locataire</i>
LOCATION MEUBLEE	10 % HT du loyer annuel hors charges <i>Honoraires à la charge du locataire</i>